

leBuccardesien

le magazine municipal du Plessis-Bouchard

PLU :

la ville construit son avenir



Le Plessis-Bouchard



(événement)



(environnement)



(jeunesse)



(culture)

Jean-Luc POUTEAU
Meilleur Sommelier du Monde 1983



CAVE POUTEAU
55, RUE DE LA STATION - BP39
95132 FRANCONVILLE CEDEX
Tél. 01 34 14 63 02
Fax 01 34 14 39 50
email : jlpouteau@wanadoo.fr

GIL auto-école - Format moto



B.S.R **AUTO** **MOTO**
C.C. Les Hauts de St Nicolas - 95130 Le Plessis Bouchard
01 30 72 94 49 Agrément n°0609508470



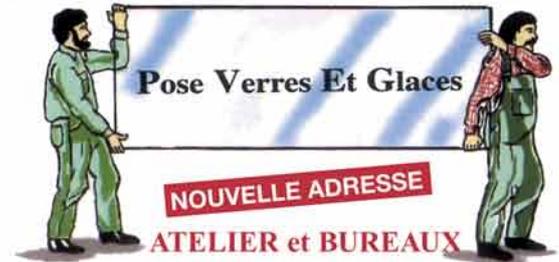
68, Chaussée Jules César
95130 LE PLESSIS-BOUCHARD
Tél. : 01 34 14 61 41

LINSELL IMMOBILIER CONSEIL
VOTRE AGENCE SUR LE PLESSIS-BOUCHARD
Site : www.linsell-immo.fr - E-mail : agence@linsell-immo.fr

**MIROITERIE
VITRERIE**

DÉPANNAGES RAPIDES
Bris de glace - Vitrages isolants
Anti-effraction - Volets roulants

**FENÊTRES
ALUMINIUM & PVC**



Pose Verres Et Glaces

NOUVELLE ADRESSE

ATELIER et BUREAUX

37 chemin de Gérocourt ZA "les 4 Vents"
95650 BOISSY L'AILLERIE
Site internet : www.pveg.fr - e-mail : pveg@wanadoo.fr

Tél. 01 34 66 90 24

MGMETAL

1, rue du Clos Lacroix
95130 LE PLESSIS BOUCHARD
Tél. : 01 30 72 40 22
Mob : 06 62 87 42 97



FERMETURES ET OUVERTURES POUR L'HABITAT

**PORTES DE GARAGE SECTIONNELLES,
PORTAILS, PORTILLONS, CLOTURES,
FENETRES, VOLETS,
AUTOMATISMES...**



ERF

EDITION ET REGIE
DE FRANCE

Si vous souhaitez
paraître dans
le magazine du
Plessis Bouchard

contactez-nous au

01 34 28 58 41

1, rue de Verdun • 95160 MONTMORENCY
Tél. : 01 34 28 58 41 • Fax : 01 34 28 56 07
erfregie@wanadoo.fr

Bornage
Expertise
Division



ORDRE DES
GÉOMÈTRES-EXPERTS

LE **Géomètre-Expert**
EST LE *professionnel* QUI VOUS APPORTERA

LA sécurité juridique ET LA sécurité financière

Loi Carrez
Copropriété
Diagnostics

Isabelle GOETTELMAH-LAVEDAN
64/66, rue du Plessis-Bouchard - 95130 FRANCONVILLE LA GARENNE - Tél. 01 34 13 14 51 - Fax 01 34 13 88 02
13, rue de Sartrouville - 95240 CORMEILLES EN PARISIS - Tél. 01 39 78 01 84 - Fax 01 39 31 16 43

6 Actualités



Le point sur l'aire d'accueil des gens du voyage

8 Travaux



Pose de la première pierre de la résidence du boulevard de Boissy

9 Reportage



Ça tourne au Plessis

10 Dossier



PLU : la ville dessine son avenir

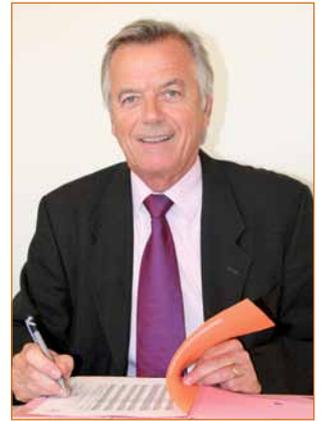
16 Environnement



Pour dire stop aux vols de nuit

“ Pour un PLU durable et équilibré ”

Forte de son identité de ville agréable aux portes de Paris, le Plessis-Bouchard a toujours su répondre aux enjeux du présent. L'urbanisme étant un domaine vivant en perpétuelle évolution, il nous faut maintenant répondre aux besoins de l'avenir. Ainsi, afin de dessiner les contours de la ville de demain, les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui autorisent et encadrent le développement des projets doivent être actualisées. Cela, sans remettre en cause les grands équilibres de la ville définis avec vous en 1999, dans le cadre de la mise en place du POS.



Notre objectif est clair : conserver les paysages et les espaces verts, offrir des logements de qualité à toute la population, maintenir et renforcer un tissu économique dynamique, développer des modes de déplacements performants et répondant aux enjeux du développement durable. Vous retrouverez ces ambitions dans le dossier explicatif de ce magazine et lors des expositions et réunions publiques à venir, qui, je l'espère, vous permettront de bien appréhender les enjeux de ce PLU.

Ce PLU se fera avec la participation de tous ! Votre avis est indispensable !

Afin d'en débattre avec vous, je vous invite à participer activement à la concertation sur le Plan Local d'Urbanisme au travers des différentes réunions publiques qui seront organisées et à donner votre opinion sur les registres prévus à cet effet.

Bien à vous,

Votre Maire,
Conseiller Général
GÉRARD LAMBERT-MOTTE



leBuccardesien

Magazine municipal du Plessis-Bouchard, la revue officielle d'information diffusée gratuitement dans tous les foyers.

Responsable de la Publication :

Didier Alexis

Rédaction, Documentation, Photos, Diffusion :

Mairie du Plessis-Bouchard - Service Communication

Tél. : 01 34 13 71 39 www.ville-le-plessis-bouchard.fr

Publicité :

ERF - Édition et Régie de France, 1 rue de Verdun, 95 160 Montmorency

Tél. : 01 34 28 58 41

Conception & Réalisation :

RDVA Tél. : 01 34 12 99 00

Imprimerie :

Desbouis-Grésil, 91 230 Montgeron Tél. : 01 69 83 44 68

Reproduction et vente interdite - Dépôt Légal décembre 2011

Le Maire à votre écoute

Gérard Lambert-Motte, Maire et Conseiller Général, reçoit en Mairie sur rendez-vous. Secrétariat du Maire : 01 34 13 71 39.

Information card for the Mayor's listening session, including contact details for Gérard Lambert-Motte and Françoise Nordmann.

Dimanche 4 septembre – Forum des associations, promenade sportive et brocante de jouets.

Une trentaine de familles courageuses ont bravé le petit froid matinal pour effectuer à pied, en vélo ou en roller le parcours sportif, entre ville et coulée verte, qui ouvrait la journée des associations.

Celles-ci, de plus en plus nombreuses chaque année sur le forum, ont accueilli, informé, inscrit un public très nombreux. Les démonstrations se sont enchaînées toute la journée, avec notamment du tir à l'arc dans le parc, du naginata, de la danse de salon, de la magie, des parcours d'orientation...

Ce jour-là, le parc accueillait aussi les stands de la brocante de jouets organisée par le Conseil Municipal Jeunes.



Samedi 25 septembre – Brocante de livres

Qu'il soit vieux ou neuf, le livre a toujours ses incondtionnels. Si le livre trônait en bonne place, il était aussi entouré de cartes postales, disques 33 tours, CD, bandes dessinées, documents anciens..., de quoi ravir les collectionneurs.



L'atelier de réalisation de sujets en chocolat mené par le chocolatier « Nature et cacao » a ravi les enfants et les parents. En plus de participer à une activité manuelle et d'apprendre d'où venait le chocolat, les enfants se sont régalés de leur création.



Commémoration du 11 novembre

Nombreux étaient ceux venus célébrer le 93e Armistice du 11 novembre. Anciens combattants, porte-drapeaux, corps de pompiers et de la police, élus, jeunes éclaireurs, jeunes pompiers volontaires, élèves de l'école Saint Exupéry, jeunes conseillers municipaux, habitants..., tous sont venus honorer la mémoire des « poilus » de la guerre de 14-18. Les délégations d'anciens combattants (la FNACA, le Souvenir Français) et le Conseil Municipal de la Ville ont déposé une gerbe de fleurs au pied du monument avant de se recueillir. Après les discours rappelant l'atrocité de cette guerre et les pertes humaines, les enfants ont déposé une bougie au pied de la stèle, par devoir de mémoire.



Gens du voyage, un état de fait

Une quarantaine de caravanes des gens du voyage a investi mi-septembre la coulée verte suscitant le mécontentement des riverains. Les habitants ont été nombreux à demander à la municipalité de réagir.

Dès le 16 septembre, la Ville avait informé de la situation l'Agence des Espaces Verts (AEV), propriétaire du terrain qui a immédiatement déposé plainte. L'AEV, à la demande du Maire, a sollicité les services du Préfet pour lancer une procédure d'expulsion administrative. Cette dernière a été déboutée. Une procédure classique d'expulsion auprès du juge des référés a donc été lancée.

Malheureusement, le temps judiciaire est long. La première audience, initialement prévue le 18 novembre, a été avancée sous la pression de l'avocat de l'AEV, au 14 octobre. Le Tribunal de Grande Instance de Pontoise a jugé l'affaire, dont la décision a ensuite été mise en délibéré au 4 novembre, soit près d'un mois et demi plus tard.

Entre-temps, Monsieur le Maire a reçu les riverains qui le souhaitent afin d'expliquer les démarches en cours et



Le point sur l'avancée des travaux de l'aire d'accueil des gens du voyage

Implantée à proximité du pont de l'autoroute, rue du chemin neuf à Franconville, l'aire d'accueil pourra recevoir 26 caravanes (22 pour Franconville et 4 places pour le Plessis-Bouchard). Le nombre de places est déterminé en fonction du Schéma Départemental.

Les terrassements ont été achevés à l'été, ainsi que la pose des réseaux d'assainissement, eau, électricité et téléphone. Au début de l'automne, les blocs sanitaires ont été installés. L'aire devrait être livrée début janvier 2012 après des travaux de charpente, enrobage des voies, raccordement de réseaux et engazonnement du terrain.

a sollicité l'aide du Préfet. Malheureusement, tant que la commune ne peut se prévaloir d'une aire d'accueil des gens du voyage, le recours à l'expulsion et aux forces de l'ordre est inévitable.

Bien que notre aire d'accueil, commune avec la ville de Franconville, soit en cours de réalisation, elle ne constitue pas un emplacement opérationnel. Le Maire a donc demandé à la Police Municipale de faire des patrouilles plus nombreuses et d'être vigilante aux troubles à l'ordre public. ■

L'agenda pratique de la ville est sorti



Ce petit guide de la ville, listant les commerçants, artisans, entreprises et professions libérales, est un annuaire précieux qui vous aide dans vos démarches quotidiennes. Vous y retrouverez également des informations

sur la commune, les services municipaux et les principales administrations. Distribué en boîtes aux lettres début novembre, si vous ne l'avez pas reçu, signalez-vous auprès du service communication de la Mairie. L'agenda pratique est également en libre-service à l'accueil de la Mairie. Aidez-nous à le tenir à jour, signalez-nous les changements de coordonnées ou d'enseignes.

EN BREF...

► Inscription sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales ou que vous avez changé d'adresse ou d'état civil, il est impératif de vous rendre en mairie au plus tard le 31 décembre, date de clôture des inscriptions. Exceptionnellement, le service élections uniquement sera ouvert le samedi 31 décembre de 9 h à 12 h.

Renseignements au 01 34 13 71 39 ou etatcivil.elections@ville-le-plessis-bouchard.fr.

► Calendrier des encombrants 2012

Les dates de passage des encombrants pour l'année 2012 sont les **mardis 13 mars, 12 juin, 11 septembre et 11 décembre 2012.**



► Nouveau disque de stationnement

En 2012, un disque de stationnement européen va faire son entrée dans nos villes. Il sera obligatoire sous peine de verbalisation. Issu d'une réglementation européenne, il remplacera le modèle actuel et instaurera de nouvelles règles. Le nouveau modèle indiquera l'heure d'arrivée. Il ne sera plus nécessaire d'indiquer son heure de départ. **Le disque de votre commune sera à disposition au mois de décembre en exemplaires limités.**



Le Plessis-Bouchard inaugure son centre-ville et célèbre la réouverture de l'église Saint Nicolas

Le 22 octobre dernier, après la matinée portes ouvertes de l'Hôtel de ville, et la cérémonie de réouverture de l'église Saint Nicolas, Gérard Lambert-Motte a officiellement inauguré l'extension et la rénovation de la Mairie, de ses parvis et abords. En effet, depuis la signature en 2006 du Contrat Régional, la ville investit dans ses équipements et ses infrastructures pour améliorer le confort et le cadre de vie de ses habitants.

Ce sont les travaux d'extension et de rénovation de l'hôtel de ville qui ont donné le coup d'envoi de ce vaste programme. Le chantier de l'Hôtel de ville a duré 22 mois, l'adjonction moderne a permis d'augmenter la surface de l'Hôtel de ville de plus de 700 m² au sol, soit plus de 1 000 m² habitables.

L'aménagement des parvis de l'église et de la Mairie ainsi que la création des parkings en centre-ville, notamment au 12 ter rue Charles de Gaulle (64 places), les travaux de voirie de la rue Charles de Gaulle et la création du rond-point rue Brossolette ont parachevé le programme de réhabilitation.

La Rue P. Brossolette a ainsi bénéficié d'un élargissement de la rue pour pouvoir créer des trottoirs confortables. Une surélévation légère de la chaussée, au droit de la place de la Mairie, a été créée pour ralentir la vitesse des véhicules.

Un programme de logements et de commerces de proximité est prévu à côté de la Mairie et devrait voir le jour en 2013.

Le carrefour rue Ch. De Gaulle / P. Brossolette / av. J. Moulin a été sécurisé par l'aménagement d'un rond-point fluidifiant la circulation dont le chantier a duré 4 mois de juin à octobre 2011.

Quant à l'église Saint Nicolas, elle fait partie du patrimoine local que la commune souhaitait préserver. La



rénovation de l'église a été faite dans le respect de la construction originelle avec le réemploi à chaque fois que possible, de matériaux conformes à l'origine.

Les travaux de l'église ont représenté un chantier de 18 mois et un coût de près de 700 000 euros HT.

Elle a été exceptionnellement ouverte au public le samedi 22 octobre dans le cadre de l'inauguration du centre-ville. Monseigneur Riocreux, Evêque de Pontoise, a reçu officiellement des mains de M. Lambert-Motte, les clés de l'église. Puis, il a célébré un office et béni l'autel spécialement créé pour l'église Saint Nicolas. Les paroissiens et habitants étaient impatients de rentrer à nouveau dans l'église qui, pour certains, avait été le lieu de leur mariage, de leur communion ou de leur baptême. Près de 250 personnes sont venues assister à cette « renaissance », mais tous n'ont pu y entrer pour la bénédiction, compte tenu de la petite taille de la nef. La cérémonie religieuse a donc été diffusée sur le parvis pour que le reste du public puisse la suivre de l'extérieur. Le Maire a ensuite dévoilé un pupitre d'informations touristiques sur l'église qui sera scellé à proximité de l'entrée de l'édifice. ■



Zoom sur le Contrat Régional

Le contrat régional est une aide de la région et du département qui permet de financer des projets communaux. Ainsi, le Conseil Régional a subventionné le programme du centre-ville à hauteur de 1 050 000 € et le Conseil Général à hauteur de 750 000 € du plan de financement.

À ces financements, se sont ajoutés ceux de la Communauté d'Agglomération de Val et Forêt pour un montant global de 642 589 €. La vente de propriétés appartenant à la commune, afin notamment, d'y construire des logements sociaux, a permis de compléter ces financements. Il est à noter que ces opérations ont été réalisées sans augmenter les impôts locaux.



Pose de la 1^{re} pierre de la Résidence du Boulevard de Boissy

C'est le mardi 4 novembre que le Maire, entouré de son équipe municipale, des représentants de l'Opievoy et des entreprises du chantier a posé la première pierre des 54 logements sociaux de la Résidence du Boulevard de Boissy.

Après avoir scellé dans un parpaing le parchemin citant les noms des personnes porteuses du projet de construction, M. Lambert-Motte a officiellement joué de la truelle et lancé l'ouverture du chantier, en posant la première pierre.

Il a été accompagné en cela par le conseiller régional M. Eric Dubertrand, M. Georgin, conseiller général et le président de Val et Forêt, M. Goujon. ■



Une résidence sociale haut de gamme



Dans le cadre de la création d'un nouveau quartier et d'une zone d'activité commerciale, un ensemble de 54 logements sociaux financés en PLAI¹ (8 logements), en PLUS² (29 logements) et PLS³ (17 logements) sera construit par l'Opievoy.

Le programme comporte également 20 maisons individuelles (R+1), quatre immeubles collectifs (R+2 et R+2+combles), 98 places de stationnement extérieures ou en sous-sols, 25 jardins privatifs et une loge de gardien. L'opération de construction, mêlant habitat collectif et individuel, a été pensée pour permettre aux futurs habitants une cohabitation harmonieuse dans un cadre résolument moderne avec des logements combinant confort, luminosité, et permettant

la maîtrise des charges. L'opération baptisée « Résidence du Boulevard de Boissy » intègre diverses exigences liées à la protection de l'environnement et au développement durable. Le programme est en cours d'obtention de la certification « Habitat et Environnement » profil A, qui récompense le soin apporté à l'isolation phonique, la qualité du confort thermique, le choix des matériaux utilisés et la gestion écologique du chantier.

Le coût de ce programme s'élève à 9935317 €, soit 183987 € par logement. Il devrait être livré pour le premier trimestre 2013. ■

1. PLAI : Prêt locatif aidé d'insertion

2. PLUS : Prêt locatif à usage social

3. PLS : Prêt locatif social

EN BREF...

► Le rond-point Brossolette donne un sens à la circulation

Le giratoire, au carrefour des rues Brossolette, Charles de Gaulle et J. Moulin, a nécessité un élargissement de la chaussée, la création d'une zone de braquage pour les bus devant le café, la création de places de stationnement rue Charles de Gaulle et la matérialisation du rond-point par une surélévation végétale.

► Le centre culturel fait peau neuve

Le centre culturel J. Templier a subi en octobre une cure de jouvence de sa façade, côté école de musique.



Ça tourne au Plessis!



Fin septembre, la commune a été démarchée par la société Mandarin Tv pour obtenir l'accord de tourner dans plusieurs endroits de la ville. La production filmait en effet un pilote et plusieurs épisodes d'une première saison d'une série policière pour France Télévision, baptisée « main courante ». Après avoir rencontré les régisseurs de la production, évalué les gênes et les contraintes techniques, la Municipalité a donné son accord.

Au préalable, de nombreuses précautions ont été prises comme une information des riverains les plus proches des zones de tournage, un balisage et une fermeture des rues avec la mise en place de déviations le cas échéant, la présence de la police municipale sur place et la pose d'arrêtés municipaux quelques jours avant les prises.



Si certains désagréments ont pu être ressentis par quelques habitants, notamment pour le stationnement ou le bruit, globalement, le retour est plutôt positif. Avoir un tournage sur la commune permet en effet de faire connaître le Plessis-Bouchard. Certains habitants ont aussi apprécié de pouvoir jouer les figurants sur certaines scènes, d'autres ont assisté de loin aux tournages, enfin certains ont été approchés par la production pour tourner chez eux des scènes d'intérieurs.

Au total, l'équipe de tournage aura été présente 8 jours sur notre commune entre octobre et novembre. Le réalisateur devait initialement filmer sur 5 jours, mais la ville lui a tellement plu, qu'il a souhaité tourner d'autres scènes chez nous, dans des endroits que le repéreur de la production n'avait pas mentionnés. ■



► Le synopsis

La vie du commissariat d'une commune censée être située en banlieue de Nantes, au travers d'un groupe de policiers au bureau et sur le terrain, tout en partageant le quotidien de leurs petits tracas personnels...

► Les lieux de tournage

- Le Clos Saint Georges, bâtiments Guyenne et Dauphiné pour des scènes d'extérieur /intérieur
- Deux pavillons rue Victor Hugo et d'autres rue Marcel Clerc, un distributeur de billet du centre-ville, sur le parking de la société Oasis graphique dans la zone d'activités des Colonnes, rues Pierre Brossolette et Charles de Gaulle, à la Boulangerie de M. Herpin.

► Les chiffres

- Une équipe technique de 45 personnes
- 6 véhicules techniques pour les loges, régie costume, régie caméra/son/machinerie, camionnette accessoires, camion décoration, camion cantine avec remorque.

► Diffusion

En septembre 2012. Quelques acteurs au générique : Marie Brunel et Jean Baptiste Puesch

PLU: le Plessis-Bouchard dessine son avenir

L'urbanisme de la ville du Plessis Bouchard est actuellement régi par un Plan d'occupation des Sols (POS) qui remonte à 1999, modifié en 2006. Ce document a vieilli et ne permet plus de répondre aux besoins et aux enjeux de la commune. C'est en décembre 2008 que la Municipalité a lancé l'élaboration d'un nouveau plan : le Plan Local d'Urbanisme.



Élaboré en concertation avec les habitants et le PPA*, le PLU doit également obéir aux lois et règlements qui s'imposent à l'heure actuelle. Du PLU découlent les

grandes orientations de la politique de la ville en matière d'aménagements et d'urbanisme sur les 15 ans à venir.

Les choix faits en 2011 devront répondre non seulement aux préoccupations d'aujourd'hui mais également anticiper celles de l'avenir. ■

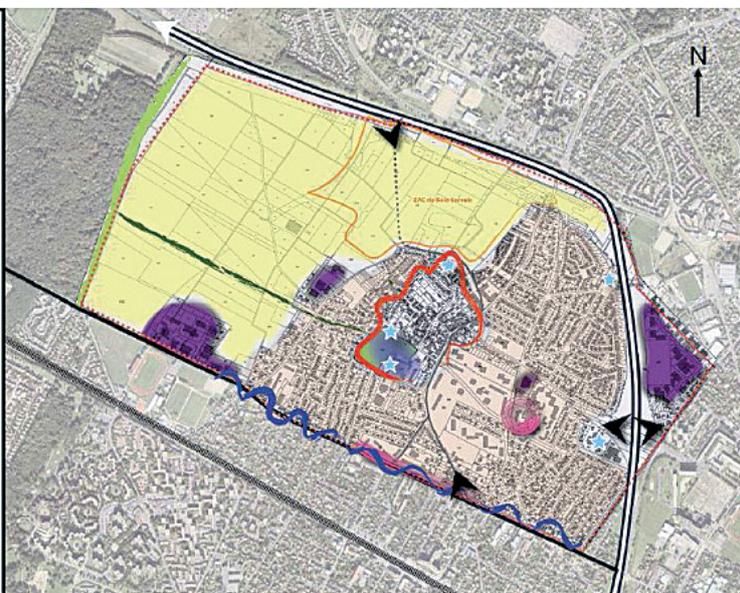
Les objectifs de ce PLU sont donc

1. d'accompagner le développement économique et démographique de la commune,
2. d'organiser la satisfaction des besoins en termes d'habitat, d'équipements publics, de déplacements, de voiries, d'environnement et de développement durable.

Un premier débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables a eu lieu avec les habitants en mai 2011. Lors de cette réunion publique, plusieurs documents ont été exposés et commentés comme le rapport de présentation dressant un état des lieux de la commune et ses perspectives d'évolution. Le PADD exposait les orientations d'aménagement retenues pour le territoire de la commune. Des dispositions particulières ont été expliquées, documents graphiques et cartes à l'appui. Le règlement du PLU comporte 14 articles et annexes réglementant les différentes zones délimitées.

Le PLU sera arrêté à la fin de l'année 2011. Une enquête publique suivra au printemps 2012 avant une approbation du PLU prévue à l'été 2012.

> *Le Plessis-Bouchard aujourd'hui,* un équilibre entre ville et nature



La commune compte environ 7 663 habitants pour une superficie de 266 hectares.

Le territoire est marqué par:

- **Un centre ville** qui regroupe une grande partie des équipements et des services ainsi que le parc Yves Carric.
- **Des quartiers d'habitat** répartis entre individuel et collectif.
- **Une grande plaine agricole.**

● **Deux zones d'activités** bien identifiées à proximité des grands axes de communication.

● **Deux pôles commerciaux** de proximité (la Chaussée Jules César et les Hauts de Saint-Nicolas).

● **Une entrée de ville** linéaire Est-Ouest constituée par la Chaussée Jules César.

Ville située au cœur de la vallée de Montmorency, le Plessis-Bouchard bénéficie d'une situation géographique et historique particulière. La commune, autrefois lieu de passage important sur la route de

Paris, est aujourd'hui desservie par des liaisons routières (chaussée Jules César), autoroutières (A15) et ferroviaires (RERC, transilien) qui constituent désormais les liaisons contemporaines entre la capitale et Cergy-Pontoise. La commune compte 7 663 habitants pour 266 hectares. Son centre-ville regroupe une grande partie des équipements et services publics et est entouré de quartiers d'habitats répartis entre individuels et collectifs. Une grande plaine agricole et deux zones d'activités entourent le cœur de ville.

Son identité rurale et villageoise est préservée, mais elle présente une mixité des formes urbaines.

L'état des lieux, réalisé par un

bureau d'études, a démontré que la ville avait un bon niveau d'équipements scolaires, administratifs, culturels et sportifs bien répartis dans la commune.

La ville présente une mixité socio-économique avec deux zones d'activités et une 3^e à venir, sans compter une activité agricole pérenne. D'un point de vue environnemental, des espaces naturels sont préservés. Il faut toutefois noter que des risques de nuisances sonores existent, engendrés par les infrastructures routières et aériennes, mais elles sont limitées. ■



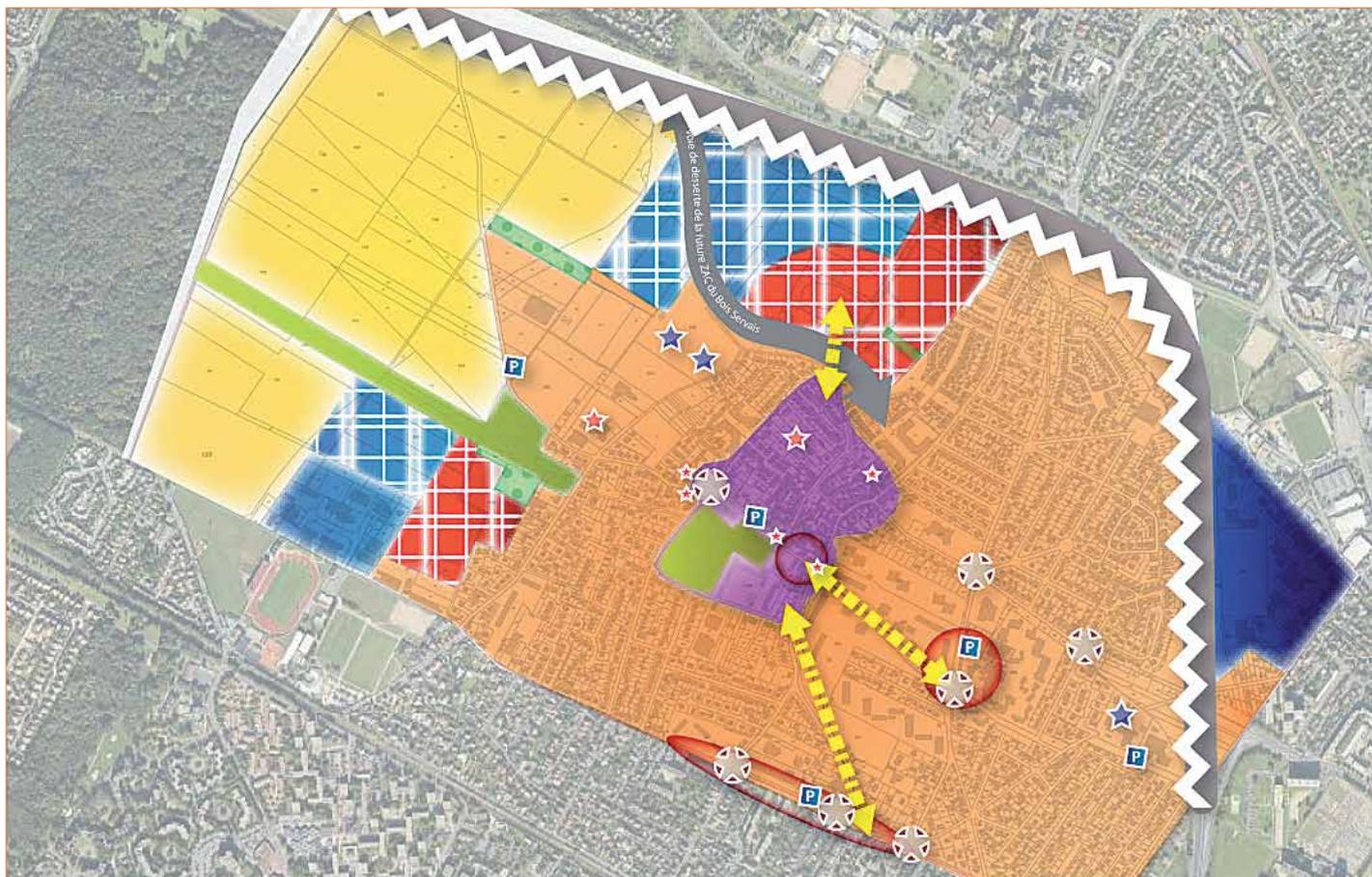
> *Le PADD* : trois axes d'évolution

Le PADD est cette vision globale d'avenir vers laquelle Le Plessis-Bouchard doit tendre. Pour cela, trois axes ont été définis :

1. **Garantir un cadre de vie agréable** à travers une urbanisation raisonnée et maîtrisée du territoire
2. **Conforter l'activité économique et favoriser l'équilibre Habitat/**

emploi dans un objectif de développement durable

3. **Assurer la préservation de l'environnement** et la valorisation des ressources naturelles. ■



LEGENDE

Organisation urbaine :

- Renforcer la polarisation du centre-ville (logements, commerces, équipements) tout en conservant son identité rurale et villageoise
- Sites d'urbanisation nouvelle pour le logement
- Sites envisagés pour la réalisation des nouveaux logements
- Permettre une évolution maîtrisée des quartiers constitués

Développement économique :

- Création de nouvelles zones d'activités dans la future ZAC du Bois Servais et en continuité de la zone d'activités des Colonnes
- Requalification de la zone d'activités des Frères Lumière
- Maintien et optimisation des activités existantes
- Pérennisation de l'activité agricole

Transport et déplacements :

- Sécurisation des principaux carrefours de la ville
- Renforcement des liaisons principales entre le centre-ville et les autres polarités
- Desserte de la future ZAC du Bois Servais
- Faciliter le stationnement des véhicules de tous types dans les quartiers de la ville

Equiperment et services à la population :

- Renouvellement, réalisation de nouveaux équipements publics
- Soutenir et développer le commerce de proximité et les services

Environnement et paysages :

- Pérennisation du paysage agricole, élément fort de l'identité communale
- Préserver les espaces verts publics
- Maintien des espaces boisés
- Prendre en compte les nuisances liées à l'autoroute A 115

→ Le calendrier

La concertation avec les habitants a lieu tout au long de ces phases :

Phase I :

- Diagnostic de septembre 2010 à mars 2011

Phase II :

- Élaboration du PADD* et débat d'orientation du PADD en Conseil Municipal

- 1^{re} réunion publique

Phase III :

- Élaboration du règlement de zonages novembre 2011
- 2^e Réunion Publique

Phase IV :

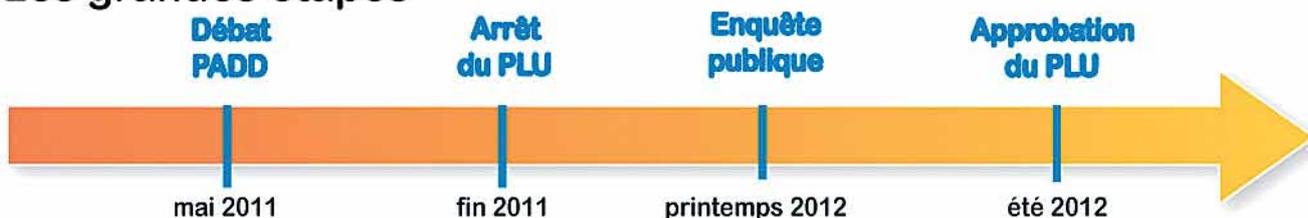
- 1. Finalisation du dossier
- 2. Consultation des PPA*

- 3. Enquête Publique en avril 2012
- 4. Rapport du Commissaire Enquêteur
- 5. Élaboration du dossier pour approbation

Phase V :

- Approbation du PLU en été 2012

● Les grandes étapes



LEXIQUE :

PADD : Plan d'Aménagement de Développement Durable

PPA : Personnes Publiques Associées

PLU : Outil de gestion du sol, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) organise le cadre de vie à l'intérieur du territoire du Plessis-Bouchard. Il dessine le visage de la ville de demain. C'est un outil réglementaire, qui définit les règles d'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Il détermine notamment les droits à construire et les conditions d'évolution attachés à chaque parcelle d'une commune. Ce document juridique, de portée générale, s'impose à tous, particuliers et administrations. Il sert de référence obligatoire à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol, comme par exemple les permis de construire.





Retour gagnant pour le Rallye western

La deuxième édition du rallye pédestre des Conseils de quartier a suscité l'engouement des habitants avec son thème western.

Vingt équipes se sont engagées dans la course à la pépite d'or et sont parties en ville munies de leur livret d'énigmes. L'épopée consistait à trouver à la fois des réponses historiques, patrimoniales et d'observation. L'équipe la mieux déguisée gagnait quelques points supplémentaires, de même que celle ayant le mieux visé au jeu de tir à



l'arc. Au final, pas de perdant, puisque 5 catégories de lots ont été remis par Monsieur le Maire. Tout le monde s'est

retrouvé autour d'un barbecue dans le parc Yves Carric sous un magnifique soleil. ■

À deux pas des étoiles et du rêve

C'est dans le cadre de la 29^e édition du Festival théâtral du Val d'Oise, qui se joue dans 41 villes du département,

que le centre culturel a accueilli le 19 novembre une pièce jeune public, poétique et très visuelle.

Ce festival amène le théâtre sous toutes ses formes au plus près des habitants. La ville du Plessis-Bouchard a pris le parti de sélectionner depuis plusieurs années une pièce jeune public dans sa programmation. Le but est bien sûr d'éveiller les jeunes spectateurs au théâtre de marionnettes et d'objets, mais aussi de leur faire aimer le spectacle vivant.



La compagnie des Lucioles a ainsi donné un magnifique spectacle « Deux pas vers les étoiles », à la fois poétique et onirique où les formes, le décor, le jeu des acteurs participent à recréer parfaitement l'univers de l'enfance avec ses désirs, ses peurs, ses rêves.

Le public a été conquis, les petits comme les grands. ■

Le Père Noël rend visite aux enfants

Esprit de Noël, animation proposée par les Conseils de quartier, revient cette année dans une version étoffée.

Au programme: chants de Noël, chocolat et vin chauds, petits sablés de Noël, papillotes, décoration des sapins par les enfants qui pourront voir le Père Noël venir collecter les lettres déposées dans sa boîte aux lettres sur le parvis de la Mairie. Cette année, une chorale antillaise interprétera des chants de Noël, tandis que les enfants de l'accueil de loisirs présenteront un petit spectacle conçu pour le Père Noël.

Les petits de maternelles présenteront une comptine sur les sapins, les grands un chant de Noël et les grands de primaires une version remixée de Jingle Bells.

Samedi 17 décembre à partir de 17 h - parvis de l'église et de la Mairie. ■



Le salon de peinture et de sculpture s'organise

Cette année, le salon de peinture et de sculpture, organisé par le Cercle des Arts en partenariat avec la ville, mettra à l'honneur Jean-Claude Hiolle, peintre, et Clément Richert, sculpteur.

À l'occasion de ce 41^e salon, le coup de chapeau sera donné à la pastelliste Christine Dumont. Accompagnant ces 3 artistes de talent, près de 125 artistes professionnels ou amateurs confirmés, présenteront plus de 300 œuvres de styles différents et de techniques variées, apportant un intérêt certain au salon. L'EMAM sera également présente.

Le salon accueillera le public dans la salle Jean Vilar du centre culturel du 12 au 25 février de 14 h 30 à 18 h 30 et le 26 février, pour la clôture, de 14 h 30 à 17 h. Entrée gratuite. ■



Midi Minuit, à l'heure des bibliothèques et médiathèques

Le 15 octobre dernier, les bibliothèques et médiathèques du réseau intercommunal Val & Forêt étaient en fête, sur le thème "jeux, sport et littérature".

Les premiers visiteurs-lecteurs ont découvert avec étonnement qu'ils pouvaient chiner parmi les livres que « Bibliothèque Pour Tous » offrait pour l'occasion.

En début d'après-midi, le public a pu s'essayer aux jeux de société géants, à la Wii et assister aux contes de la Compagnie « Fond de Scène ». Pour les jeunes, un jeu de l'oie sur le thème des contes pour enfants avait été organisé, tandis que les adultes pouvaient s'affronter dans un tournoi de scrabble,

organisé par Plessis-Scrabble.

Une exposition réalisée par « Bibliothèque Pour Tous » intitulée « Le jeu d'échecs dans la littérature », présentait une dizaine de romans autour de ce thème. L'Association « Akiltour » a présenté quelques tours de magie pour petits et grands. Un succès incontestable.

Dans l'après-midi, les coureurs de la course interbibliothèques ont fait « étape » pour une courte collation, avant de repartir vers Saint-Leu-la-Forêt. Marc Roger, lecteur public de l'association « la Voie des Livres » a fait partager quelques moments d'émotion et de rire au travers de lectures de qualité. L'apéritif, offert par la muni-

Val & Forêt
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Une année tout en musique

L'école Municipale des Arts et de la Musique vous invite à consulter sa programmation de concert pour l'année 2012 (Sous réserves de modifications).

► Soirées de l'ÉMAM (salle Yvette Chauviré)

- Mardi 24/01/12
- Jeudi 9/02/12
- Jeudi 10/05/12
- Mardi 22/05/12

► Concert de Noël (Salle Jean Vilar)

- Vendredi 16 décembre 2011 à 19 h 30

► En avant la musique ancienne

- Dimanche 29 janvier 2012 : Concert à Eaubonne

► Concert de concertos

- Un samedi de mai ou juin 2012 à l'église Saint-François de Sales

► Exposition des travaux des élèves d'arts plastiques

- Du 19 au 30 juin 2012 - Mezzanine du centre culturel J. Templier

► Samedi des orchestres

- Samedi 24 mars 2012

► Concert de fin de cycle

- Mardi 5 juin 2012 à 19 h

► Concert de fin d'année

- « Le Boléro de Ravel » mercredi 20 juin 2012 à 19 h 30



cipalité, s'est fait en musique avec l'intervention de la chorale de l'association Harmonie.

Le pique-nique qui concluait cette journée, s'est déroulé dans une ambiance conviviale et baignée de la musique du groupe de jazz « Caddie Blues ». ■

Pour dire stop aux vols de nuit

Près de 400 personnes, élus, riverains, associations ont manifesté fin septembre, place du Trocadéro, à Paris à l'appel de l'Advocnar (Association de défense contre les nuisances aériennes). Ils ont signé un appel demandant la réduction des vols de nuit à l'aéroport parisien Roissy-Charles-de-Gaulle.

Plusieurs riverains, vêtus de t-shirts rouges, portaient les mentions "Stop airport expansion" ou "Stop vols de nuit". D'autres étaient coiffés de bonnets de nuit et brandissaient des pancartes avec l'inscription "Respecter notre santé, notre sommeil, notre sécurité".

Aéroports de Paris, le gestionnaire de Roissy-CDG, recense au total 491 000 mouvements d'avions par an (jour et nuit confondus) et environ 160 chaque nuit entre 23 h et 7 h. Le président de l'Advocnar, Patrick Krussel, réclame



un plan de réduction de ces vols, voire un couvre-feu à l'image de celui instauré à Orly en 1968.

"Nous lançons un appel symbolique à l'Etat pour qu'il s'engage sur une réduction significative et durable des nuisances aériennes et en particulier des vols de nuit", a-t-il affirmé, insis-

tant sur l'alternative du train pour le transport du fret. "Nous ne sommes pas contre le trafic aérien mais nous ne voulons pas que son développement s'opère au détriment de la qualité de vie et de la santé des citoyens" a-t-il ajouté, soutenu en cela par les élus valdoisiers venus en nombre. ■

Plantez un arbre pour votre enfant !

Depuis 2007, Val-et-Forêt, en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), aide au reboisement de la Forêt de Montmorency en organisant l'opération "Une naissance, une plantation". En trois ans, près de 3 500 arbres ont été plantés sur les parcelles de forêt situées sur la commune de Saint-Prix, représentant chacun la naissance d'un enfant.



Pour aider à son échelle au reboisement et au réaménagement des forêts de manière symbolique, la Communauté d'agglomération a lancé l'opération un arbre = un bébé. Chaque arbre

planté représente symboliquement un bébé né sur le territoire de Val-et-Forêt et dont les parents habitent l'agglomération. Ces plantations d'essences précieuses (chêne, alisier torminal, merisier, poirier, pommier commun, charme, hêtre ou encore sorbier des oiseaux) présentent un intérêt sur le plan de la biodiversité, car elles contribuent à la diversification du peuplement forestier, composé actuellement en grande majorité de châtaigniers. Cette année, Val et Forêt a offert la possibilité, aux enfants nés en 2010 sur le territoire, d'avoir un arbre en Forêt de Montmorency qui portera leur nom ! Par ce geste, l'enfant devient le parrain d'un arbre et le voir grandir avec lui. ■

**Renseignement auprès de Val et Forêt
Laura François : 01 34 44 82 52.**



Les seniors à l'honneur



La salle Jean Vilar affichait complet lors de ce 58^e banquet des seniors. Pas moins de 313 convives ont répondu présents ce dimanche 16 octobre.

Ce fut l'occasion pour le Maire Gérard Lambert-Motte de mettre à l'honneur les doyennes Mmes Grandvoinet (95 ans) et Labarre (91 ans) en leur remettant un bouquet de fleurs. Les

doyens, Mrs Leclerc (97 ans), Weber (94 ans) et Salse (91 ans) ont reçu un colis de gourmandises.

De qualité, le spectacle cabaret donné par la troupe « Clin d'œil » a remporté l'adhésion du public. Les tableaux de danses du monde très colorés, les costumes et la mise en scène ont égayé le repas. La tombola a une fois de plus fait des heureux, puis l'après-midi s'est achevé sur quelques danses pour les plus courageux. ■



Un nouveau titre de transport gratuit, spécialement conçu pour les seniors, entre en vigueur sur le réseau ValBus élargi, dès le 1^{er} janvier 2012.

La Communauté d'agglomération Val-et-Forêt, en partenariat avec le Syndicat des

Pass' Local réseau ValBus élargi

Transports d'Île-de-France (STIF), les Cars Lacroix et les Cars Rose, lancent le Pass' local réseau ValBus élargi.

Ce nouveau titre de transport est proposé, sans contrepartie financière, aux personnes de plus de 60 ans imposables et non éligibles à la carte Rubis, pour voyager gratuitement pendant une année calendaire sur les lignes du réseau de bus ValBus élargi*.

Le Pass'local, valable jusqu'au 31 décembre 2012, sera par la suite à renouveler tous les ans.

Pour obtenir gratuitement votre Pass Local réseau ValBus élargi, vous pouvez vous adresser au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) dès le mois de décembre 2011. Vous devrez impérativement vous munir d'une photo d'identité récente, de la photocopie de votre carte d'identité et de votre dernier avis d'imposition sur le revenu. ■

* élargi aux communes avoisinantes, hors lignes départementales, TVO, RATP et Noctilien.

14 lignes de bus sont concernées par la gratuité grâce au Pass' Local réseau ValBus élargi :

30-03	Franconville
30-11	Ermont
30-13	Saint-Brice-sous-Forêt Gare / Piscop Mairie
30-14	Saint-Leu-la-Forêt Gare / Le Plessis- Bouchard / Franconville Gare
30-22	Sannois / Ermont
30-23	Beauchamp Gare / Taverny / Saint-Prix / Saint-Leu-la-Forêt Gare
30-37	Franconville / Le Plessis-Bouchard
30-39	Saint-Brice-sous-Forêt
30-42	Sannois / Ermont
30-43	Ermont
38-01	Domont Gare / Ermont- Eaubonne Gare
38-02	Attainville / Montmorency
38-03	Saint-Prix / Ermont
38-04	Eaubonne

Chic, voilà le Père Noël!



La Maison de l'Enfance a joué son spectacle de Noël, le mardi 6 décembre au Centre Culturel en présence de très nombreux parents et enfants.

Toujours très apprécié, ce conte de Noël, concocté par les équipes, s'intitulait « Chic le Père Noël » et racontait comment le Père Noël, qui se trouvait « moche » devant sa glace avec ses habits rouges, avait voulu changer un peu... Surpris, le lapin, le renne et le



lutin ont retrouvé dans la forêt le Père Noël, transformé, et ont tout mis en œuvre pour retrouver le vrai Père Noël avec son costume traditionnel. ■

EN BREF...

► La Parentelle, lieu d'échanges et d'informations

Le lieu d'accueil enfants / parents « LA PARENTELE » vous accueille les 2^e et 4^e mardis matin de chaque mois (en dehors des vacances scolaires) dans les locaux de la Maison de l'Enfance. Les séances pour l'année 2012 seront les mardis 10 et 24 janvier, 14 février, 13 et 27 mars, 10 avril, 22 mai, 12 et 26 juin, 11 et 25 septembre, 9 et 23 octobre, 13 et 27 novembre, 11 décembre.

► Accueil ponctuel ? Pensez à la halte-garderie

Les inscriptions à la Halte-garderie sont ouvertes toute l'année pour un accueil ponctuel ou régulier pour les enfants de 2 mois ½ à 4 ans.

Renseignements et pré-inscription (téléchargeable sur internet) auprès de Mme Valérie ROGER, coordinatrice petite enfance - Téléphone : 01 34 15 77 19 - Maison de l'Enfance, 78 rue Albert Al-line.

Accueil de loisirs maternels : Au pays des fées et des sorcières

Les petits de maternelles ont passé une semaine féerique avec de nombreuses activités de créations manuelles, comme la confection de papillons enchantés, de Bidibulles (personnages féeriques en ballons de baudruche), de décors et personnages d'Halloween à rapporter à la maison. Ils ont aussi participé à un parcours sportif, à des jeux musicaux et collectifs, des jeux d'expression, des chansons mimées... Avec leurs animateurs, les enfants déguisés ont fait un grand jeu sur les personnages de dessins animés. La mission était de retrouver tous les ingrédients nécessaires à la confection d'une potion magique qui réveillerait la princesse endormie.

Un grand moment de « rigolade ». Les enfants ont aussi pu assister à un spectacle interactif de magie, qui les a enchantés, mais aussi



une pièce de théâtre « Loli et Lola » jouée à Paris.

La semaine de la Toussaint n'a pas pu s'achever sans la traditionnelle

chasse aux bonbons auprès des commerçants de Saint-Nicolas, le jour d'Halloween. Une semaine magique! ■

Accueil de loisirs des Mille Pattes : des vacances aux couleurs d'Halloween



Lors des vacances d'octobre, les grands de primaires ont réalisé des bracelets en araignées, des monstres en papier mâché, des bougeoirs de sorcière, un squelette en spaghettis, des fresques et des décorations d'halloween. Les activités de loisirs créatifs ont été entrecoupées d'un peu de sport et de jeux (tennis, gym tonic d'halloween, le ballet des sorcières, un mémo chauve-souris, un défilé Miss et Mister halloween, une chasse à l'objet chez l'habitant... Les élèves de primaires ont assisté, comme les petits, au spectacle de magie et ont participé à un rallye à énigmes au château de la Roche Guyon. La semaine s'est achevée sur une soirée halloween à faire frémir !



À la SMJ, on fête Halloween aussi

Lors de ces vacances, les jeunes sont allés au cinéma et ont fait une soirée bowling. Le soir de la veillée d'Halloween, les jeunes ont regardé un film "d'horreur" pour se mettre dans l'ambiance « horror night ». Deux grands jeux ont été organisés : « Plessis-

busters » consistait à chasser les fantômes à travers plusieurs petits défis qu'ils avaient à relever et « un Trivial poursuite géant » tiré du jeu de société. Les jeunes ont également participé à une activité plâtre, ils ont fait du volley et du badminton. Cette

année, un projet film leur a été proposé aux jeunes. Des scènes ont déjà été tournées pendant les vacances. La semaine s'est terminée avec des crêpes et des gaufres, petit rituel que les jeunes apprécient en fin de session. ■

Le restaurant scolaire ouvre ses portes



Afin de faire connaître aux parents d'élèves, le lieu de restauration de leurs enfants, le fonctionnement et la cuisine proposée, le restaurant scolaire a ouvert ses portes la matinée du 15 octobre, en ouverture de la semaine du goût.

Près de 80 personnes, familles et enfants, ont été accueillies autour

d'un petit-déjeuner complet, puis un atelier cuisto rigolo sur les atouts du petit-déjeuner a été mené par la diététicienne de Sodexo. En fin de matinée, les familles ont pu visiter le restaurant scolaire et la cuisine centrale, se faire expliquer les process de préparations sur place, rencontrer les équipes et poser des questions à Monsieur le Maire et aux élus présents. ■

Bien manger le matin

Pendant la semaine du goût, l'opération « petits-déjeuners » a repris du service. Les CP, CE1 et CE2 des écoles primaires ont ainsi bénéficié d'une matinée de sensibilisation sur ce qu'est un petit-déjeuner équilibré.

Ce sont au total 307 élèves de 12 classes primaires qui ont pris le chemin du restaurant scolaire à la mi-octobre. Aidés de Mme Gilles, Adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, de Mme Brochet pour l'aspect diététique,

et de bénévoles pour l'aide au service, les enfants ont appris à composer un petit-déjeuner équilibré : lait, jus de fruit, yaourt nature ou aux fruits, salade de fruits frais, céréales, pain blanc ou complet, beurre, confiture. Après une vérification des connaissances des aliments et des notions diététiques, les enfants ont pu mettre en application ces conseils en garnissant eux-mêmes leur plateau. Un moment convivial toujours très apprécié des enfants. ■



Le carnet des écoles Maternelles

► École Anne Frank

- Spectacle de Noël le jeudi 15 décembre : "Le Père Noël est endormi".
- Goûter de Noël le vendredi 16 décembre.
- Fête du Printemps le mardi 20 mars : fête costumée en chansons et musique, autour d'un buffet
- Sorties scolaires :
 - pour les 2 classes de petites sections à l'Aquarium Sealife, le mardi 22 mai.
 - Petite-Moyenne section et Moyenne section au Château de Breteuil, le vendredi 25 mai.
 - Moyenne-Grande section et Grande section : Une journée au cirque, le vendredi 11 mai.
- La Kermesse aura lieu le vendredi 8 juin de 18 h à 21 h.
- Un projet jardin avec des plantations dans l'école est à l'étude.

► École des Hauts de Saint Nicolas

- Spectacle de Noël : " le père Noël est endormi " au centre culturel le jeudi 15 décembre

Primaires

► École Saint Exupéry

- Séjours et classes de découverte :
 - Les classes de CE1 et de CM2 de Mesdames Collet et Tallec participeront à une classe cirque du 19 au 23 mars à Arcy-sur Cure.
 - Les classes de CM1-CM2 et CM2 de Mesdames Sekeres et Le Bihan partiront du 18 au 22 juin à la découverte de Londres.
- Projet pédagogique :
 - La classe de CE1B de Melle Lhomme prépare une pièce de théâtre qui sera présentée le vendredi 30 mars au Centre culturel.
 - La classe de CE2 de Melle Maréchal participe à l'animation "école et cinéma".
- Sorties :
 - Au mois de novembre, les classes du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) iront visiter le centre de tri de déchets de Montlignon. Auparavant une animatrice du syndicat Émeraude viendra présenter l'exposition "je trie, tu tries..." dans les classes.
- La Kermesse est prévue le vendredi 29 juin.
- École Frédéric Gaillardet
- Projets pédagogiques :
 - Depuis septembre, la classe du CM2 bénéficie de séances piscine à Franconville. La classe de CE1 prendra le relais.
 - La classe de CM2 est inscrite à la course contre la faim.
 - Les classes du cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) se sont inscrites à diverses animations proposées par le Syndicat Émeraude, dont une visite du Centre de Tri de Montlignon.
- La Kermesse aura lieu le vendredi 22 juin.

DÉCEMBRE

Vendredi 16 à 19 h 30

Concert de Noël de l'EMAM

Salle Jean Vilar, centre culturel J. Templier



Samedi 17 à 17 h

Esprit de Noël, animation des Conseils de quartier avec la venue du Père Noël

Parvis de l'église et de la Mairie

JANVIER

Mercredi 18 à 14 h

Galette des rois des seniors

Salle Jean Vilar, centre culturel J. Templier

Mardi 24 à 14 h 30

Séance de cinéma Cap Monde « La route de la Soie »

Salle Jean Vilar, centre culturel J. Templier

Soirée de l'EMAM à 19 h 30

Salle Yvette Chauviré, centre culturel J. Templier

Samedi 28

à partir de 20 h

Spectacle de danse de l'association Top Danse

Salle Jean Vilar, centre culturel J. Templier



FÉVRIER

Vendredi 3 à 19 h

Loto des Amis de l'Église Saint Nicolas

Judi 9 à 19 h 30

Soirée de l'EMAM

Salle Yvette Chauviré du centre culturel J. Templier

Du dimanche 12 au samedi 25

de 14 h 30 à 18 h 30

Salon de peinture et de sculpture

Salle Jean Vilar, centre culturel J. Templier



Vendredi 17 à 20 h

Don du sang

Salle Prévert, centre culturel J. Templier

MARS

Samedi 10 à partir de 18 h

Loto de la Paroisse

Salle Jean Vilar, centre culturel J. Templier

Samedi 17

Plessis en Jazz « A ne pas manquer »

Programmation en cours

Salle Jean Vilar, centre culturel J. Templier

Mardi 20 à 14 h 30

Cap Monde « Entre Périgord et Quercy »

Salle Jean Vilar, Centre culturel J. Templier

Samedi 31

Spectacle des accueils de loisirs « Les Mille Pattes »

Salle Jean Vilar, Centre culturel J. Templier

Agenda des seniors

Vous avez 68 ans ou plus, inscrivez-vous à la galette des rois ! Ce moment convivial autour de la galette des rois aura lieu le mardi 18 janvier 2011 à 14 h au centre culturel. Les inscriptions se feront uniquement auprès du CCAS en mairie sur présentation d'une invitation (aucune inscription par téléphone).

Vivre en harmonie

Ce samedi 22 octobre, de très nombreux Plessis-Buccardésiens sont venus à l'inauguration du centre-ville. La plupart d'entre eux redécouvraient notre église Saint Nicolas et découvriraient le nouvel Hôtel de ville.

Cet engouement démontre l'intérêt que notre population porte au patrimoine de notre ville.

La majorité municipale souhaitait depuis longtemps réhabiliter ce centre-bourg.

Une église rénovée, une mairie agrandie et fonctionnelle, des constructions nouvelles répondant aux besoins de logements de notre population rendent notre cœur de ville plus vivant et plus harmonieux.

Cet attachement à notre histoire est le symbole d'une volonté de mémoire : mieux comprendre notre passé pour

mieux préparer l'avenir.

Dans nos villes, dans nos villages, le symbole républicain que représente la Mairie est toujours important, essentiel. Cet édifice majeur doit être lui aussi constamment amélioré et réaménagé.

L'église située sur la place centrale assure cet équilibre, qui correspond à notre histoire collective.

Cette rénovation a permis de mieux connaître l'histoire des différentes phases de construction, s'approprier cet édifice par la connaissance de son évolution donne une dimension plus légitime.

Les élus de la majorité sont fiers d'avoir pu mener à bien toutes ces rénovations, il a fallu beaucoup de pugnacité et de volonté pour réussir ce pari.

Dans un contexte économique difficile, mais grâce à un budget parfaitement maîtrisé, sans avoir eu recours à l'emprunt ni à une hausse des impôts, nous avons mené à bien tous ces projets.

Les très nombreuses réactions positives de votre part montrent à l'évidence que nous avons eu raison de réhabiliter ce centre-ville.

D'autres projets verront le jour très prochainement, ils seront conformes à nos engagements et ils assureront cette transition nécessaire avec le passé.

Notre quête reste inchangée : mettons tout en œuvre pour améliorer le « mieux vivre au Plessis Bouchard ».

La liste majoritaire du Conseil Municipal.

De l'usage de la démocratie au Plessis-Bouchard !

Les Primaires Citoyennes ont eu lieu au Plessis-Bouchard comme dans la plupart des communes de France.

Dans son précédent éditorial, la droite locale déclarait que les électeurs participant à cette consultation devaient craindre d'être fichés. Primaires socialistes = français fichés, disaient-ils ! Surmontant cette crainte, bravant ce danger, de nombreux citoyens se sont rendus au bureau de vote tenu par les militants socialistes. Et dans une très bonne ambiance, les électeurs ont effectué ce grand exercice de démocratie.

Notons au passage que ceux qui nous accusaient de « fichage politique de la population française » envisagent maintenant, devant le succès de cette consultation, de tenir eux

aussi des primaires dans l'avenir.

Par contre, au niveau local, après plus de douze années de fonctionnement, la majorité municipale ne renouvellera pas le conseil municipal des jeunes. L'objectif essentiel de cette structure était de permettre à de jeunes conseillers de faire l'apprentissage de la citoyenneté, de participer activement à la vie de la commune et d'être un relais auprès des jeunes ; pour quelle raison la majorité a-t-elle décidé d'arrêter cette expérience ?

Nous croyons qu'un effort devrait être fait pour donner aux jeunes la possibilité d'agir, de proposer et réaliser des projets concrets, et ainsi leur permettre de découvrir le fonctionnement des institutions municipales, départementales, nationales et européennes. Ils pourraient ainsi

assurer un lien important entre la municipalité et les jeunes de la ville.

Une autre décision de la majorité touche nos écoliers et nos jeunes : la dissolution de la Caisse des Écoles.

Grâce à l'investissement de ses membres, la Caisse des Écoles finançait pour nos enfants un jouet, un livre, le transport en car pour des activités ou des visites, avec le concours volontaire des enseignants et des parents d'élèves. Elle organisait chaque année son traditionnel loto ; le budget de la Caisse se composait d'une subvention de la ville, de la recette du loto et de la collecte effectuée par les membres volontaires. Pour quelle raison arrêter également cette entreprise utile et ce bel exemple de solidarité ?

Les élus de Gauche de la liste « Alternance et Avenir »



Entreprise **Filloux**

Travaux Publics & Particuliers

Voiries - Terrassements Egouts - Canalisations

5, avenue des Cures
95580 ANDILLY

Tél. 01 39 89 21 21

Fax 01 34 28 06 76

L'ENTREPRISE RATIONNELLE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES

36-38, rue Francis Combe - 95000 Cergy

tél : 01 30 30 21 30 fax : 01 30 30 97 30 Site internet : www.entra.fr

ENTRA



Cars Lacroix.

Des effets visibles instantanément

Quand nos collaborateurs vous accompagnent au quotidien,
ils mettent toute la qualité des Cars Lacroix à votre service.

Information voyageurs

Fiabilité

Confort

Ponctualité

Sécurité

Des lignes certifiées
NF Service pour le bien-être
de nos passagers...

NF SERVICE

www.cars-lacroix.fr

LACROIX
Notre passion, vous transporter

Lignes régulières Scolaires Voyage & Tourisme GROUPE LACROIX



VIARDOT

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE

ORGANISATION D'OBSEQUES

TRANSPORT DE CORPS FRANCE ET ETRANGER

CONTRAT PREVOYANCE FUNERAIRE

CAVEAUX - MONUMENTS

243, rue Louis Savoie
95120 ERMONT
Tél. : 01 34 15 44 83
Habilitation : 04 95 097
ORIAS 0 702 94 42

61, rue de Paris
95130 FRANCONVILLE
Tél. : 01 34 44 02 45
Habilitation : 07 95 123
ORIAS 0 702 94 57

Faites confiance aux annonceurs du magazine. Cette édition du Magazine Municipal du Plessis-Bouchard, a été réalisée grâce à la participation des entreprises, artisans et commerçants ci-après. Qu'ils en soient remerciés.

- AGENCE IMMOBILIERE
LINSELL 2
- AMÉNAGEMENT DE COMBLES
Evolu Combles 4 de couv
- AUTO-ÉCOLE
Gil auto-école 2
- CAVISTE
J.L. Pouteau 2
- ÉLECTRICITÉ
ENTRA 3 de couv
- GÉOMÈTRE
Goettelmann-Lavedan 2
- IMMOBILIER
BMC Immobilier 4 de couv
- MARBRERIE-FUNÉRAIRE
Viardot 3 de couv
- MIROITERIE - VITRERIE
P.V.E.G. 2
- PORTAIL
MGMétal 2
- PROMOTEUR - AMÉNAGEUR FONCIER
Le Ball 4 de couv
- TRANSPORTS
Cars Lacroix 3 de couv
- TRAVAUX PUBLICS
Filloux 3 de couv

LE BAIL

DANS LE VAL D'OISE DEPUIS 1927

Aménageur Foncier • Promoteur • Constructeur

Nombreux programmes
de maisons personnalisées et d'immobilier résidentiel

Dans des communes valorisées :
Le Plessis-Bouchard • Groslay • Deuil-la-Barre
Ermont • Saint-Prix • Montsoul...

Contactez nous : **01 34 16 09 51**

BATIMENT



AMÉNAGEMENT DE COMBLES



Charpente industrielle

- 1 - Charpentiers qualifiés
- 2 - Travaux réalisés par l'extérieur
- 3 - Garanties décennales
- 4 - Prise en charge des démarches administratives



48 bis, chaussée Jules-César - 95130 LE PLESSIS-BOUCHARD

Tél. 01 34 13 31 31

E-mail : evolu.combles@wanadoo.fr
<http://www.evolu-combles.fr>

IMMOBILIER PROMOTEUR



Une autre idée de l'immobilier...

ACHAT | VENTE | ESTIMATION



www.bmc-immobilier.fr

Tél. : 01.34.15.48.00

78 chaussée Jules César | 95130 Le Plessis-Bouchard
Fax : 01.34.13.84.76 | Mail : contactplessis@bmc-immobilier.fr